



**Liste des délibérations du Conseil Municipal
du 4 septembre 2025**

Date de convocation dimanche 31 août 2025

Date et heure de séance 4 Septembre 2025 à 18h30

Heure de levée de la séance 20h20

Pouvoir Grégory NOEL qui a donné pouvoir à Cécile GALLIEN

N°1	Approbation PV CM 25/07/2025	Approbation PV CM 25/07/2025	
N°2	Choix de l'entreprise retenue suite à l'appel d'offres pour la réfection des voiries communales	TP Moulin - ZA du Rousset - 43 600 LES VILLETES Pour un montant de 189 927,54 € HT soit 227 913,04 € TTC	Sur décision du maire
N°3.1	DIA AH 373	Ne pas préempter	Unanimité
N°3.2	DIA AK 150	Ne pas préempter	Unanimité
N°3.3	DIA B 702,703,704	Ne pas préempter	Unanimité
N°3.4	DIA AH 309	Ne pas préempter	Unanimité
N°3.5	DIA AP 429	Ne pas préempter	Unanimité
N°3.6	DIA AH 297	Ne pas préempter	Unanimité
N°3.7	DIA AC 62,294	Ne pas préempter	Unanimité
N°4	Offre d'achat pour le bien communal sis 29 av Claude Bernard, parcelles AH 285 et 331 (partiellement)	* Accepte la proposition d'achat au prix de 110 000 euros ; * Autorise Mme la maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de la vente du bien précité ; * Autorise Mme la maire à signer l'acte de vente notarié ainsi que tous les documents afférents à cette transaction.	Unanimité
N°5	Proposition d'acquisition d'une parcelle de terrain avec bâti en état de ruine, section AH 266	Article 1 : * D'acquérir la parcelle cadastrée AH 266, au prix de deux mille euros (2 000 €), conformément à la proposition négociée avec les ayants droit. Article 2 : * D'autoriser Mme la Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires à la réalisation de cette acquisition, notamment la signature de l'acte de vente notarié et de tous documents afférents à cette transaction.	à la majorité 9 voix pour et 6 abstentions (Chantal MEURICE, Edith DELABRE, Jeannick COLIBERT, Daniel POMMIER, Marielle HILAIRE, Mélodie ODOUL)
N°6	Convention de partenariat relative à la prise en charge des enfants de Sapeurs-Pompiers volontaires pendant le temps périscolaire lors des interventions	* Valide la convention à intervenir entre le SDIS 43 et la commune de Vorey relative à la prise en charge des enfants de sapeurs-pompiers volontaires pendant le temps périscolaire lors des interventions * Autorise Madame le Maire à signer cette convention	Unanimité
N°7	Convention entre la commune et la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay relative à l'entretien des sentiers de randonnée et circuits VTT	* Valide la convention à intervenir entre la CAPEV et la commune de Vorey relative à l'entretien et au balisage des sentiers de randonnée et circuits VTT situés sur son territoire * Autorise Madame le Maire à signer cette convention	Unanimité